

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### 1. GÉNÉRALITÉS

Ces conditions de vente s'appliquent à toutes les ventes venant à être réalisées par l'entreprise MOVIMAR – MÓVEIS DE COZINHA LDA, ci-après dénommée MOVIMAR.

MOVIMAR peut revoir ces conditions de vente à n'importe tout moment prenant effet immédiatement après en avoir informé l'acheteur.

L'acheteur est ainsi tenu aux conditions de vente dès l'acceptation de la commande par MOVIMAR.

Toutes autres conditions pouvant venir à être établies entre MOVIMAR et l'acheteur, ne seront valables que si celles-ci sont dûment écrites et signées par qui est légalement tenu de le faire pour MOVIMAR.

La gamme de produits normalisés disponibles et apposés sur le barème de prix, peut être modifiée à tout moment sans avis préalable.

Les données techniques des produits se trouvant sur le barème de prix ne sont présentées qu'à titre uniquement illustratif.

MOVIMAR se réserve le droit d'effectuer toute modification jugée nécessaire à ses produits, à partir du moment où celles-ci ne modifient en rien leurs caractéristiques essentielles. Ceux-ci peuvent différer tant en forme qu'en apparence de l'illustration du guide technique, mais respectent leurs caractéristiques essentielles de fonctionnalité.

La conformité avec d'éventuels échantillons peut être limitée, vu qu'il peut exister quelques variations (coloris, matériaux, mesures), causées par des facteurs ambiants (lumière, humidité, etc.) ou autres.

Toutes les ventes effectuées par MOVIMAR seront régies par les présentes conditions générales de vente, sauf celles étant basées sur accord écrit. Aucun accord ou promesse orale faites par les employés, agents ou représentants non mentionnés dans ces conditions générales de vente ne seront considérées.

### 2. POLITIQUE D'ACCORDS

Les accords effectués directement ou à travers d'agents ou de représentants, ne seront acceptés par MOVIMAR que lorsque ceux-ci seront confirmés par écrit par qui est légalement tenu de le faire pour MOVIMAR.

Les accords impliquent la pleine acceptation de tous les termes de vente de MOVIMAR.

### 3. EXPOSITIONS, CATALOGUES ET ÉCHANTILLONS

Expositions : Tous les produits soumis à des conditions particulières quelles qu'elles soient, ne peuvent être utilisés qu'à ces fins et sont propriété exclusive de MOVIMAR, jusqu'à ce que celle-ci en manifeste son désintérêt par écrit.

Catalogues : Tous les catalogues et autres supports de communication remis sont de la propriété de MOVIMAR, leur utilisation dépend d'autorisation écrite.

Les reproductions et/ou modifications de tout ou partie de ces moyens de communication sont interdites sauf autorisation par écrit.

Les images cédées par les médias sont considérées illustratives.

Échantillons : Tous les échantillons sont considérés comme non contraignants. Ces derniers peuvent être quelque peu différents de la marchandise que ce soit en uniformité de couleurs, de dessins ou toutes autres caractéristiques.

#### **4. GARANTIE**

Les produits MOVIMAR ont une garantie de 5 (cinq) ans. Cette garantie est limitée aux produits totalement fabriqués par MOVIMAR et couvre les défauts de matériaux et de qualité de fabrication.

La garantie des produits commercialisés, mais qui ne sont pas complètement fabriqués par MOVIMAR (électroménagers, robinets, lave-vaisselle, plans de travail, meubles de décoration, mélaminées, stratifié, plaquées, formique, laque, etc.) est de la responsabilité des fabricants respectifs.

Les articles incorporés dans les produits fournis par MOVIMAR mais non fabriqués par celle-ci (poignées, tiroirs, charnières, glissières et autres matériaux et accessoires), sont couverts par les garanties des fabricants respectifs ce qui ne les inclus pas dans la garantie MOVIMAR.

L'utilisation inadéquate des produits (cuisines, armoires, meubles de salle de bains ou autres), les changements et ou modifications après leur réalisation, les éventuels changements de teinte dû au soleil et à l'utilisation de produits de nettoyage inadéquats annulent la garantie.

La garantie ne peut être demandée pour une non uniformité des caractéristiques des produits naturels fournis (changement de teinte, granulation du bois, non uniformité du veinage du bois, etc.)

#### **5. DEVIS ET COMMANDES**

Les devis, indépendamment de leur désignation, fournis par MOVIMAR sont valables 30 (trente) jours après la date d'émission.

Les commandes basées sur les devis, sont effectuées par écrit et adressées à MOVIMAR.

Les commandes ne sont considérées valables qu'après acceptation de la part de MOVIMAR, devant celles-ci être réalisées sur les imprimés à cet effet.

Toutes les commandes basées sur un devis (ou document d'accord des conditions de livraison) sont valables 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'émission/acceptation, à condition que MOVIMAR en soit informée par écrit, dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date d'émission/acceptation et que les conditions du chantier sont réunies pour ainsi pouvoir procéder à la rectification des mesures et livraison dans les délais accordés.

#### **6. PRIX**

Les prix indiqués sur le barème de prix sont exprimés en euros et libres d'impôts (par exemple : la TVA) et sans taxes (par exemple : frais de ports, éco-valeurs, etc.)

Les prix mentionnés sont considérés dès la sortie de l'usine (2640-486 Mafra / Portugal), n'incluant pas les frais de transport, distribution, montage ou quelque autre. Sont exclus de ces accords de livraison spécifiques, ceux qui furent envoyés par écrit par MOVIMAR.

Le barème de prix en vigueur, est celui ayant la date la plus récente et, sauf mention contraire, est valable pour 30 (trente) jours après son émission.

La facturation découlant d'un devis accepté par MOVIMAR (ou document d'accord des conditions de livraison) respectera les réductions attribuées et sera basée sur les matériaux fournis.

## **7. ANNULATION DE COMMANDES**

L'annulation de commande gratuite et sans pénalités contractuelles ne sera acceptée qu'après demande par écrit dans un délai de 3 jours ouvrés après la date d'acceptation de la commande par MOVIMAR.

L'annulation de la commande passé 3 (trois) jours ouvrés après acceptation de MOVIMAR, implique le paiement de la totalité de sa valeur la facture étant émise immédiatement et le délai de paiement étant sa date d'émission.

## **8. Modifications de commandes**

Les modifications de commandes sans coûts additionnels / pénalités contractuelles, ne seront acceptées qu'après demande par écrit dans un délai de 3 (trois) jours ouvrés après la date d'acceptation de la commande par MOVIMAR.

Les modifications de commandes après 3 (trois) jours ouvrés après acceptation de MOVIMAR, impliquent le paiement éventuel de tout ou partie de la commande initiale ainsi que l'émission d'une nouvelle commande étant soumise aux procédures internes établies pour la réalisation de commandes et soumise à un coût administratif de €100 (cent euros).

## **9. DÉLAIS DE LIVRAISON**

Le délai normal de livraison des commandes est de 30 (trente) jours ouvrés pour mélaminées et stratifié, et de 40 (quarante) jours ouvrés pour laquées et plaquées, à compter de la date d'acceptation de MOVIMAR, pouvant néanmoins être susceptible de retards découlant de ruptures de stock et / ou de difficultés logistiques existantes.

MOVIMAR n'accepte aucune pénalité découlant de retards de livraison, de quelque origine que ce soit (grève de l'usine ou de ses fournisseurs, mauvais temps, empêchement du moyen de transport ou autre).

La réduction du délai normal de livraison, si accepté par MOVIMAR est soumis à un coût additionnel de € 100 (cent euros).

## **10. PRODUITS EN STOCK**

Toutes les commandes réalisées et non livrées dans un délai de 10 (dix) jours, pour n'importe quel motif imputable à l'acheteur, sont soumises à une taxe d'occupation d'une valeur de €1,00 par m3 et par jour.

MOVIMAR se réserve le droit d'émettre la facture dès le 10ème jour de la date de livraison convenue.

## **11. EXPÉDITION**

La commande voyage toujours à la responsabilité de l'acheteur, indépendamment de son mode d'expédition. L'acheteur pourra suivre et vérifier le processus d'expédition de sa commande.

## **12. PAIEMENT**

Les factures non contestées par écrit dans un délai de 8 (huit) jours à compter de la date d'émission et de leur réception sont considérées comme définitivement acceptées.

Le paiement des factures n'est considéré valable qu'après réception effective du montant liquidé, l'envoi du paiement à MOVIMAR étant de la responsabilité de l'acheteur.

Les paiements effectués aux agents ou représentants ne seront reconnus qu'après envoi du document d'acquittement émis par MOVIMAR.

## **13. DÉFAUTS DE FABRICATION**

Tout défaut de fabrication et / ou autre devra être communiqué par écrit dans un délai maximum de 8 (huit) jours à compter de la date de réception de la commande et devra inclure le code indiqué sur l'étiquette du produit.

## **14. RETOUR DE COMMANDES**

Les commandes renvoyées par les acheteurs doivent être reçues par MOVIMAR en parfaites conditions, dûment emballées et identifiées.

MOVIMAR se réserve le droit de refuser le retour de tout matériel n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation préalable.

L'acceptation du retour de commande sera confirmée après accord du responsable du secteur d'expédition de MOVIMAR.

## **15. DÉFAILLANCE**

Le non accomplissement des conditions générales de vente, par l'acheteur implique l'annulation de tous les accords existants tout comme la suspension de livraison des commandes.

Si le non accomplissement dure plus de 30 jours, pour les commandes en portefeuille, les règles d'annulation de commande sont appliquées.

MOVIMAR se réserve le droit de propriété de tous les biens livrés jusqu'au paiement total du prix accordé. L'acheteur s'engage à mettre à disposition tous les moyens nécessaires pour accéder aux biens livrés et de les rendre si MOVIMAR le décide.

## 16. NOTIFICATIONS

Toutes les notifications à faire à l'abri des présentes conditions générales de vente devront être envoyées par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception, fax et ou e-mail, avec timbre électronique, (dans tous les cas elles seront considérées à la date de réception).

## 17. LITIGES

Pour résolution de n'importe quel litige, c'est le Tribunal de Grande Instance de Lisbonne Nord-Ouest à défaut de tout autre.

---

(Movimar)

---

(Client)